

# **Championnat de France par équipes**

**Saison 2014 / 2015**

**TITRES**

**PONT-A-MOUSSON (54)**

**-000-**

**9 et 10 mai 2015**





Mmes et MM les Responsables des  
Clubs de Nationales 1, 2 et 3 Dames  
et Nationales 1, 2 et 3 Messieurs

Paris, le 28 avril 2015

C.S.F. 4.3.2.0. / JLG / MB

Objet : **JOURNEES DES TITRES**  
Nationales 1, 2 et 3 Dames  
Nationales 1, 2 et 3 Messieurs  
des 9 et 10 mai 2015 à PONT-A-MOUSSON (54)

Chers(es) Amis(es) Pongistes,

En tout premier lieu, nous vous adressons nos plus vives félicitations pour votre succès.

Vous trouverez sous ce pli le tableau des épreuves de votre division.

Nous vous recommandons :

1. - De veiller à ce que vos joueurs (ses) aient bien leur licence et une tenue sportive homogène. Afin d'éviter tout litige sur les tenues, le juge-arbitre de la compétition vous conseille d'avoir, pour chaque joueur, des tenues de 2 couleurs différentes (voir ci-joint, note aux capitaines d'équipes).

**Toute infraction à la tenue sera sanctionnée d'une pénalité financière de 20 euros.**

Les personnes figurant sur « le banc », situé à proximité de l'aire de jeu doivent être licenciées. Le juge-arbitre s'assurera de leur licenciation.

2. - De respecter les horaires pour le tirage au sort des lettres.

Les capitaines d'équipes doivent se présenter à la table d'arbitrage une 1/2 heure avant le début des épreuves pour le tirage au sort des lettres.

Pour les photos, les équipes vainqueur devront prendre leurs dispositions suivant les instructions qui leur seront communiquées sur place.

Le capitaine devra également regrouper toutes les licences de son équipe et remettre celles-ci au juge-arbitre dès son arrivée pour le pointage (environ 3/4 d'heure avant le début de la première rencontre).

... / ...

Le joueur doit présenter au juge-arbitre sa licence comportant la mention "certificat médical présenté".

Si cette mention ne figure pas sur la licence il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

S'il ne peut pas présenter sa licence, **une pénalité financière de 20 euros** est appliquée. Il est toutefois autorisé à jouer s'il peut, d'une part, prouver son identité et, d'autre part, justifier qu'il est titulaire d'une licence par la consultation d'informations issues de la base de données fédérale (SPID).

Si la mention "ni entraînement, ni compétition" y figure, il devra également fournir un certificat médical en cours de validité.

Les personnes présentes sur "le banc" situé à proximité de l'aire de jeu, doivent être titulaires d'une licence promotionnelle ou traditionnelle.

Rappel (Extrait des Règlements Sportifs - article II.709.5) « Lorsque l'accession en division supérieure est acquise avant la journée des titres, un forfait lors de cette journée entraîne la sanction suivante : confiscation de la caution et non-accession en division supérieure. »

Pour chaque division, les règles spécifiques du brûlage (classement minimum des joueurs) s'appliquent également lors des journées des titres.

La comptabilisation des cartons au titre du Championnat par équipes continue lors de la journée des Titres. La suspension éventuelle d'un joueur sera alors effective lors de la 1<sup>ère</sup> journée de la saison 2015 / 2016.

En nationale 1 messieurs, les places 3 et 4 devront obligatoirement se disputer afin de prétendre, éventuellement, à un repêchage en Pro B messieurs. Dans le cas où une équipe refuserait de participer à cette rencontre, elle ne pourra en aucun cas bénéficier d'un repêchage et sera classée 4<sup>ème</sup>. Si cette rencontre n'était pas jouée par les deux équipes, aucune des deux équipes ne pourra être repêchée en Pro B (article II.709.6).

Nous vous prions d'agréer, Chers(es) Amis(es) Pongistes, l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.



**Jean-Luc GUILLOT**  
Président de la Commission  
Sportive Fédérale

Copie : Jacques Barraud - Délégué Fédéral  
Vincent Blanchard - Juge-Arbitre  
Organisateur  
Commission Sportive Fédérale



FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348

75625 PARIS Cedex 13

Tél. 01 53 94 50 16 - [michel.bremond@fftt.email](mailto:michel.bremond@fftt.email)

Saison 2014 / 2015

C.S.F. 4.3.1.0.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES**

**TITRES**

**des 9 et 10 mai 2015**

**à PONT-A-MOUSSON - 54**

<p><b><u>ORGANISATEUR</u></b></p> <p>Ligue LORRAINE de TT</p>	<p><b><u>CORRESPONDANT</u></b></p> <p>Monsieur Bernard RILLIARD Tél. 03 83 18 87 87</p>
<p><b><u>LIEU</u></b></p> <p>Complexe Sportif Bernard Guy Avenue Guynemer 54700 PONT-A-MOUSSON Tél. ///</p>	
<p><b><u>DELEGUE FEDERAL &amp; CONSEILLER EN ORGANISATION</u></b></p> <p>Monsieur Jacques BARRAUD</p>	<p><b><u>JUGE ARBITRE</u></b></p> <p>Monsieur Vincent BLANCHARD</p>

**SPONSOR**

**WACK SPORT**

(Revendeur officiel de la FFTT)

Diffusion : Clubs  
Organisateur  
Délégué Fédéral - Conseiller en Organisation  
Juge-Arbitre  
C.S.F.

Paris 13<sup>e</sup>, le 28 avril 2015

**HORAIRE GENERAL**

Tableaux Horaires	MESSIEURS N1	MESSIEURS N2	MESSIEURS N3	DAMES N1	DAMES N2	DAMES N3	Tables		
	4 équipes (poule)	8 équipes	16 équipes	2 équipes	4 équipes	6 équipes	Montées	Utilisées	
<b>Vendredi 8 mai 2015</b>									
	P.M.S. N°1 : 20 tables (8 dans la salle principale + 12 dans la halle)							20	0
16h00 / 21h00	Arrivée des équipes - Pointage - Echauffement - Restauration							20	0
<b>Samedi 9 mai 2015</b>									
07h30	Ouverture du Complexe Sportif - Echauffement							20	0
07h45	Réunion des arbitres							20	0
09h00			8 1/8° de Finale			2 1/4 de Finale	20	20	
12h00 à 13h30	Pause - Restauration							20	0
13h30	2 X Poule T1 1-4 / 2-3	4 1/4 de Finale			2 1/2 Finale		20	16	
17h30			4 1/4 de Finale			2 1/2 Finale	20	12	
19h00 à 21h30	Restauration							20	0
<b>Dimanche 10 mai 2015</b>									
07h30	Ouverture du Complexe Sportif - Echauffement							20	0
09h00	2 X Poule T2 1-3 / 2-4	2 1/2 Finale	2 1/2 Finale	1 Finale	1 Finale	1 Finale	20	18	
12h00 à 13h30	Cérémonie protocolaire de remise des récompenses des divisions Dames - Pause - Restauration							20	0
13h30	2 X Poule T3 1-2 / 3-4	1 Finale	1 Finale				20	8	
17h00*	Cérémonie protocolaire de remise des récompenses des divisions Messieurs							20	0

# **FINALE du CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES**



9 et 10 mai 2015 - PONT-A-MOUSSON (54)

## **NOTE aux CAPITAINES D'EQUIPES**

*Vous allez participer avec votre équipe à la finale du championnat de France par équipes au Centre des Sports Bernard Guy à Pont-à-Mousson, les 9 et 10 mai prochains, et je vous en félicite.*

*Afin de réaliser de très bons Titres par Equipes, voici quelques consignes que nous vous demandons de bien vouloir respecter, mais aussi des informations sur le déroulement de l'épreuve.*

### Matériel :

La compétition se disputera sur 20 tables JOOLA World Cup vertes.

Les balles seront de couleur blanche, en celluloïd.

### Echauffement :

Des tables d'échauffement identiques aux tables de compétition seront à votre disposition en nombre suffisant.

L'échauffement sera donc strictement interdit sur les tables de compétition jusqu'à 15 minutes avant l'heure officielle de début de la rencontre, moment où chaque équipe pourra bénéficier d'une des deux tables prévues.

### Présence à la table :

Les capitaines sont convoqués, pour le tirage au sort des lettres, **25 minutes avant l'heure officielle** de début de la rencontre, directement aux tables annoncées.

Si l'un des capitaines est absent 20 minutes avant l'heure officielle, son homologue de l'équipe adverse aura le choix des lettres, sauf décision contraire de ma part ou de mes adjoints.

Les compositions d'équipe sont à remettre à l'arbitre responsable **au plus tard 15 minutes** avant la rencontre.

### Composition d'équipe :

La responsabilité de la composition d'équipe incombe exclusivement au capitaine.

La composition des doubles sera donnée juste avant ceux-ci à l'arbitre responsable.

### Recollage :

Il est strictement interdit, sans mon autorisation ou celle d'un de mes adjoints, dans l'enceinte du complexe sportif. En cas de besoin (raquette abîmée, etc.), les joueurs voudront bien venir à la table du Juge-Arbitre.

### Tenue des joueurs :

Tous les joueurs de l'équipe doivent porter la même tenue. Pour les féminines, si certaines portent une jupette et d'autres un short ils doivent être de la même couleur.

Merci de prévoir au moins **deux jeux de maillots de couleurs suffisamment distinctes**. Si lors d'une rencontre, les deux équipes ont des maillots de couleurs similaires, un tirage au sort sera effectué pour décider celle qui changera de maillots.

### Encouragements et banc :

Les encouragements verbaux et les applaudissements sont bien évidemment autorisés, mais vous comprendrez bien que l'usage de tout objet destiné à faire du bruit (claquettes, bouteilles, sifflets) sera interdit aux abords des aires de jeu.

Le banc sera réservé exclusivement aux joueurs composant l'équipe, plus deux autres personnes licenciées (soit un maximum de six personnes).

### Propreté :

Il me semble important qu'en tant que capitaine d'équipe vous fassiez respecter la propreté de la salle mise à votre disposition par les organisateurs.

Ainsi, je vous saurai gré de veiller à ce que vos joueurs emportent tous leurs déchets à la fin de chaque rencontre.

### Protocole :

Les deux premiers de chaque division seront récompensés lors des cérémonies protocolaires.

*Nous restons à votre disposition pour tout renseignement et vous souhaitons une excellente compétition.*

Le Juge-Arbitre,  
Vincent BLANCHARD



# Ligue de Lorraine de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports de Lorraine, 13 rue Jean Moulin - BP70001, 54510 TOMBLAINE  
tél. 03 83 18 87 87 • Fax 03 83 18 87 88 • E-mail : [contact@lltt.fr](mailto:contact@lltt.fr) • Site Web : <http://www.lltt.fr>

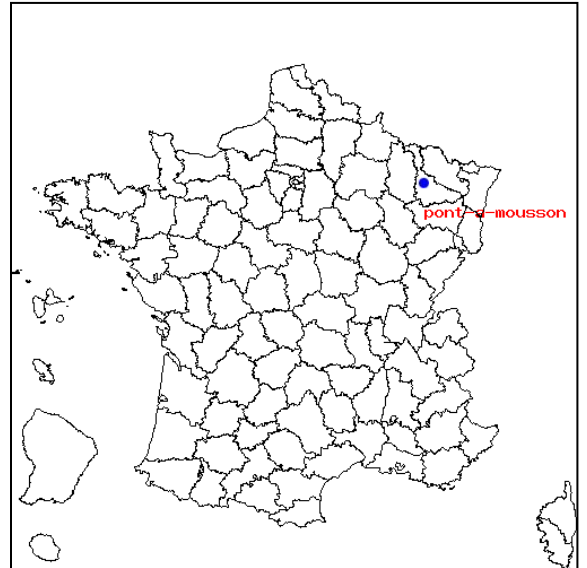
## BIENVENUE A PONT-A-MOUSSON

Chers Amis,

La Fédération Française a confié à la Ligue de Lorraine et l'ASTT PONT-A-MOUSSON l'organisation des « **Finales du Championnat de France par équipes** » qui se dérouleront au complexe sportif Bernard GUY, avenue Guynemer à PONT-A-MOUSSON.

Bon nombre d'entre vous connaissent PONT-A-MOUSSON pour y être déjà venus à l'occasion d'autres organisations nationales ou des Internationaux Jeunes de Lorraine.

La ville de PONT-A-MOUSSON est idéalement placée au centre de la Lorraine sur l'autoroute gratuite, à 22 km de METZ et 30 km de NANCY.



### ➤ COMMENT Y ARRIVER ?

Par autoroute : A 31, sortie 28 Lesménils-Aéroport, 4 km (attention au radar) puis tout droit au feu.

Par train : TER via METZ ou NANCY ou TGV direct depuis le Nord, l'Ouest et Sud Ouest.

*Possibilité d'accueil en gare pour les équipes qui le souhaitent : nous contacter.*



### ➤ ACCUEIL

Vous serez accueillis dans le hall du complexe Bernard GUY, dès le vendredi entre 16h00 et 21h00

☎ : 03 83 82 83 34

### ➤ RESTAURATION

**Vendredi soir, samedi midi, samedi soir et dimanche midi: possibilité d'un repas à la salle au prix de 12€, sur réservation.**

Le samedi et le dimanche, une buvette et un barbecue vous seront également proposés.

### ➤ HEBERGEMENT

Nous vous proposons deux formules d'hébergement à des tarifs négociés avec les hôteliers :

- une formule « **à la carte** » où vous pouvez nous réserver un hébergement et des repas seuls.
- une formule « **all inclusive** » qui comprend hébergement et restauration à un prix extrêmement avantageux : **40€ par jour pour un dîner, une nuitée, un petit-déjeuner et un déjeuner.**

Le comité d'organisation a tout mis en œuvre pour que votre séjour à PONT-A-MOUSSON soit le plus agréable possible.

Bernard RILLIARD



# Ligue de Lorraine de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports de Lorraine, 13 rue Jean Moulin - BP70001, 54510 TOMBLAINE  
tél. 03 83 18 87 87 • Fax 03 83 18 87 88 • E-mail : [contact@lltt.fr](mailto:contact@lltt.fr) • Site Web : <http://www.lltt.fr>

## Fiche de réservation

### Finales du Championnat de France par équipes

CLUB : .....

NOM : .....Prénom : .....

Portable : .....Courriel : .....

#### **OPTION 1 RESERVATION « à la carte »**

➤ **HEBERGEMENT** : hôtel Campanile ou Kyriad (sur Pont-à-Mousson en priorité)

*Indiquer ci-dessous le nombre de chambres que vous souhaitez réserver*

	1 grand lit 1 personne	1 grand lit 2 personnes	2 petits lits 2 personnes
<b>Tarif (petit-déjeuner inclus)</b>	<b>50€</b>	<b>57€</b>	<b>57€</b>
Vendredi soir			
Samedi soir			
<b>TOTAL Restauration</b>			

➤ **RESTAURATION** : repas traiteur sur place

*Indiquer ci-dessous le nombre de repas que vous souhaitez réserver (eau comprise)*

Jour	Repas	Nombre	Tarif unitaire	Total
Vendredi soir	Dîner		12€	
Samedi midi	Déjeuner		12€	
Samedi soir	Dîner		12€	
Dimanche midi	Déjeuner		12€	
<b>TOTAL Hébergement</b>				

**TOTAL GENERAL à régler**

**Fiche de réservation à retourner à la LLTT pour le mercredi 29 avril 2015 au plus tard,  
Envoi par mail possible, suivi de l'envoi postal du chèque de règlement.**





# Ligue de Lorraine de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports de Lorraine, 13 rue Jean Moulin - BP70001, 54510 TOMBLAINE  
tél. 03 83 18 87 87 • Fax 03 83 18 87 88 • E-mail : [contact@lltt.fr](mailto:contact@lltt.fr) • Site Web : <http://www.lltt.fr>

## Fiche de réservation

### Finales du Championnat de France par équipes

CLUB : .....

NOM : .....Prénom : .....

Portable : .....Courriel : .....

#### OPTION 2 RESERVATION « all inclusive »

➤ **Hébergement au CFA de Pont-à-Mousson refait à neuf** (à 300 mètres de la salle).

Nous vous proposons un **package repas traiteur + nuitée** à un tarif très avantageux :  
**40€ par jour pour un dîner, une nuitée, un petit-déjeuner et un déjeuner.**

Indiquer ci-dessous le nombre de packages que vous souhaitez réserver:

	Si chambre de 3 ou 4 Tarif par personne	Nombre de personnes	Si chambre individuelle Tarif par personne	Nombre de personnes
<b>Pack A</b> : du repas du vendredi soir au repas du dimanche midi = 4 repas + 2 nuitées + 2 petits déj.	<b>80€</b>		<b>108€</b>	
<b>Pack B</b> : du repas du samedi midi au repas du dimanche midi = 3 repas + 1 nuitée + 1 petit déj.	<b>52€</b>		<b>66€</b>	
<b>TOTAL GENERAL à régler</b>				

Les chambres (photos ci-dessous) sont toutes équipées d'une salle de bains mais il vous appartient de vous munir de vos serviettes et produits de toilettes.



**Fiche de réservation à retourner à la LLTT pour le mercredi 29 avril 2015 au plus tard,  
Envoi par mail possible, suivi de l'envoi postal du chèque de règlement.**